



CONFÉRENCE-DÉBAT DU CDPC

LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE DANS LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

06 mars 2014

Centre Panthéon - Salle des actes

Le CDPC a conclu son cycle sur le principe de transparence avec sa quatrième conférence-débat sur son application en matière de procédure administrative

La quatrième conférence-débat du CDPC s'intitule « le principe de transparence dans les procédures administratives ».

Programme

Ce thème est décliné à travers quatre interventions :

- > **Dominique CUSTOS**, professeur à l'université de Caen, ancien professeur à l'université Loyola de la Nouvelle-Orléans (USA) : « **Transparence et participation du public en France et aux États-Unis** »
- > **Lucie CLUZEL**, maître de conférences HDR, université Paris 2 Panthéon-Assas : « [Information et participation du public dans les procédures administratives en France et au Royaume-Uni : la transparence entre droit et management](#) »
- > **Reine WAKOTE**, maître de conférences, université de Lorraine : « [L'effectivité du droit d'accès aux documents administratifs en Allemagne, une évaluation de la loi du 5 septembre 2005](#) »
- > **Rhita BOUSTA**, maître de conférences, université Lille 2 Droit et Santé : « [Transparence et "information active" : l'impact de la loi du 9 décembre 2013 sur le droit à la participation du public dans la procédure administrative espagnole.](#) »

La conférence-débat sera présidée par **Daniel Mockle**, professeur à l'UQAM (Canada), vice-Doyen à la recherche et membre du



CDPC.

Les interventions ayant donné lieu à la publication d'un support écrit sont retrouvables dans la rubrique ci-contre.

Interventions à télécharger

Dominique CUSTOS « [Transparence et participation du public en France et aux États-Unis](#) »

Lucie CLUZEL-METAYER « [Information et participation du public dans les procédures administratives en France et au Royaume-Uni : la transparence entre droit et management](#) »

Reine WAKOTE « [L'effectivité du droit d'accès aux documents administratifs en Allemagne, une évaluation de la loi du 5 septembre 2005](#) »

Rhita BOUSTA « [Transparence et "information active" : l'impact de la loi du 9 décembre 2013 sur le droit à la participation du public dans la procédure administrative espagnole.](#) »